

Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 novembre 1996

DÉVOILER LES TACTIQUES DE L'INDUSTRIE DU TABAC

Montréal -- Lors d'une conférence de presse ce matin, la *Coalition québécoise pour le contrôle du tabac* a lancé un document fournissant un survol détaillé des pratiques de l'industrie du tabac.

Selon le porte-parole de la *Coalition*, **Louis Gauvin**, « La Coalition a produit ce document pour s'assurer que les politiciens, les médias et le public aient une image complète de l'industrie du tabac. Nous voulons que tous les intervenants dans ce dossier, les décideurs en particulier, soient conscients de la nature particulière de cette industrie et de ce qu'elle est prête à faire pour protéger ses intérêts.

« Compte tenu de la législation imminente, tant au provincial qu'au fédéral, nous nous attendons à ce que l'industrie du tabac se lance dans un lobbying intensif.

« Au cours des dernières années, un véritable raz-de-marée de fuites et d'enquêtes a révélé l'existence d'une multitude de tactiques douteuses, de supercheries et de tentatives de dissimulation de la part de des fabricants de tabac.

« Nous croyons qu'il est de notre devoir de fournir ces renseignements à tous ceux qui auront à considérer les positions de cette industrie. »

Le Dr Fernand Turcotte, professeur de santé publique à la faculté de médecine de l'Université Laval a étudié depuis plusieurs années l'industrie du tabac canadienne et américaine. Il a affirmé que « l'industrie du tabac n'a jamais hésité à utiliser tous les moyens dont elle dispose pour protéger ses profits. Cette préoccupation est pour elle infiniment plus importante que la justice, l'honnêteté, la vérité et la protection de la santé de l'homme.

« Les fabricants de tabac font tout pour faire oublier que nous sommes dans une guerre qui oppose les intérêts corporatifs au reste de la société. Ils travestissent les initiatives pour protéger les citoyens contre la fumée secondaire en campagnes d'agression contre les fumeurs. Ils s'affairent à susciter de faux débats scientifiques pour remettre en question la légalité de leur produits.»

François Damphousse, directeur du bureau québécois de l'Association pour les droits des non-fumeurs, un organisme qui critique régulièrement l'industrie du tabac, a fourni plusieurs exemples de contradictions entre ce qui dit l'industrie en public et ce qu'elle dit dans ses documents internes.

Damphousse a dit : « Les documents internes de l'industrie démontrent que ce qu'elle dit et ce qu'elle fait sont deux choses distinctes. Les fabricants de tabac exagèrent l'impact négatif des mesures anti-tabac, et, de l'autre côté, minimisent leur efficacité. Ils organisent des groupes prête-noms qui agissent à leur place, et montent des campagnes publiques colportant des idées fausses ou trompeuses. »

Louis Gauvin a ajouté : « Des prête-noms sont présentement mis sur pied par l'industrie et ont déjà tenté d'induire le public et les politiciens en erreur. Par exemple, des annonces pleine page parues dans *La Presse* et le *Globe and Mail* prédisaient l'annulation de plusieurs événements commandités par les compagnies de tabac, et ce, même si l'un d'entre eux doit moins de 0,5 % de leur financement à l'industrie.

« *L'Alliance pour la liberté de commandite* ne peut prétendre représenter les groupes culturels puisqu'elle est financée et organisée par les fabricants de tabac : pour cette raison, elle n'envisagera jamais d'autres solutions pour remplacer les commandites liées au tabac, peu importe si ces solutions leur fournissent un financement équivalent.

« Le but de l'industrie du tabac est de préserver ses commandites, et non de voir à la survie des événements énumérés dans l'annonce. »

Le document de la Coalition sera envoyé à tous ses membres, aux médias et aux politiciens québécois. Il est également disponible sur demande au (514) 598-5533.

La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac est un regroupement sans but lucratif qui représente plus de 225 organismes médicaux, éducatifs et municipaux au Québec, et qui réclame une série de mesures anti-tabac incluant :

- *des espaces publics sans fumée,*
- *de meilleurs contrôles sur la production, la vente et la mise en marché du tabac,*
- *l'interdiction des ventes de tabac aux mineurs, appuyée par un système de permis, d'inspections et de sanctions,*
- *l'interdiction de toutes les formes de promotion du tabac, et*
- *un soutien financier pour les personnes qui désirent cesser de fumer.*

Pour plus de renseignements : (514) 598-5533

